

Commission administrative du 7 septembre 2007

Motion sur l'organisation du prochain Conseil syndical national

Dans le contexte annoncé de réforme de la fonction publique, la CA du SNCS du 7 septembre 2007 mandate le bureau national pour organiser le prochain conseil syndical national en commun avec le SNESUP sur le thème suivant.

« Quels métiers, pour quelle recherche et quel enseignement supérieur », incluant de façon non limitative les problèmes suivants :

- statuts,
- recrutements,
- passerelles,
- évaluation,
- lien enseignement-recherche... ?

Le SNCS rappelle que le CSN se situe dans le cadre de la lutte pour l'abrogation de la loi sur l'autonomie des universités de l'été 2007. La CA considère que ce CSN doit être un outil pour la défense des statuts de chercheur et d'ITA, à temps plein, de 1983 et du statut des enseignants-chercheurs de 1984, condition indispensable à toute amélioration ultérieure des statuts.

Elle estime que ce CSN doit aussi être un élément du combat pour l'arrêt de la multiplication des statuts hors fonction publique.

VOTES :

Pour : 21

Contre : 2

Abstention : 1